



Le 3 février 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Industrie du luxe Soutenir la compétitivité des sous-traitants

En 2008, le marché mondial du luxe atteignait un chiffre d'affaires mondial d'environ 180 milliards d'euros. Sur 270 marques de prestiges, 130 sont françaises. Les grandes maisons de luxe françaises totalisent un tiers du chiffre d'affaires mondial de ce secteur, ce qui fait de la France de très loin le leader mondial du luxe. Ces grandes entreprises s'appuient elles-mêmes sur un tissu de sous-traitants et de fournisseurs constitué de petites et moyennes entreprises et essentiellement de très petites entreprises. L'Ile-de-France accueille les trois quarts des entreprises françaises du luxe, les sous-traitants représentent 5000 entreprises, dont 4000 TPE.

Pourquoi soutenir l'industrie du luxe ?

L'industrie française du luxe constitue une industrie stratégique importante pour la France. Elle représente un capital de savoir-faire à protéger, développer et renouveler.

L'internationalisation des grandes marques du luxe a déjà entraîné une délocalisation des productions, notamment en Asie, que le label « French production » ne suffit pas à éviter. Les sous-traitants de la filière luxe sont les premiers à pâtir d'une nouvelle concurrence, au niveau de leur création, de leurs savoir-faire, de la fabrication mais aussi dans la capacité de financement des activités du luxe.

A ce titre, il est important d'agir pour renforcer la professionnalisation et la compétitivité des TPE et des PME de Paris et des départements de la Petite Couronne. Dans ce contexte, le Schéma régional de développement économique de l'Ile-de-France a identifié les industries de la création comme une filière stratégique à renforcer. Dès aujourd'hui, la CCIP-Délégation de Paris, met en place un programme d'actions destiné aux PME et TPE visant à amorcer cette dynamique :

Amélioration des processus de production, valorisation des savoir-faire en France et à l'étranger, renforcement et dynamisation des ressources humaines, meilleure utilisation des potentialités de l'Internet, développement des réseaux... autant de problématiques que ce programme d'actions va appréhender.

Retrouvez le programme détaillé sur notre site internet ccip75.fr

Information presse :

Julie Moscone – 01 55 65 46 28 – jmoscone@ccip.fr

Au service des 310 000 entreprises de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris :

- **Représente leurs intérêts auprès des pouvoirs publics**
- **Accompagne chaque étape de leur développement**
- **Forme leurs collaborateurs et futurs dirigeants**
- **Développe les foires, salons et congrès**